

DROITS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

Le montant des droits d'inscription est annuel. Il est calculé en fonction du quotient familial (QF) calculé auprès des services de la Ville de Saint-Denis.					
Cours	Dionysiens, Agents de la Ville de Saint-Denis		Habitants de Plaine Commune	Extérieurs à Plaine Commune	
	ENFANTS	ADULTES	ENFANTS & ADULTES	ENFANTS & ADULTES	
Catégorie 1*	40 € / 20 € **		60 €	80 €	
Catégorie 2	Eveil et Initiation (musique ou danse) Danse 1 ^{er} cycle Danse hors cursus (adultes, classique ados) Pratiques collectives instrumentales *** Ateliers instrumentaux : <i>guitare, flûte, saxophone, cuivres, clarinette, piano ado, piano-voix</i> Formation musicale seule	10% du QF Plafond = 153 € Plancher = 32 €	13% du QF Plafond = 199 € Plancher = 42 €	230 €	306 €
Catégorie 3	Danse 2 ^{ème} cycle Technique vocale (avec formation musicale)	15% du QF Plafond = 230 € Plancher = 48 €	17% du QF Plafond = 261 € Plancher = 54 €	345 €	460 €
Catégorie 4	Cursus instrumental (incluant enseignement instrumental, formation musicale et pratique collective) Chant lyrique (avec pratique collective)	22% du QF Plafond = 337 € Plancher = 70 €	25% du QF Plafond = 383 € Plancher = 80 €	506 €	674 €

* L'inscription aux cours de Catégorie 1 est gratuite pour les élèves du conservatoire déjà inscrits dans une autre catégorie

** La Catégorie 1 ayant un montant forfaitaire, un montant réduit est prévu pour les personnes ayant un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 500

*** Le montant est unique quel que soit le nombre de pratiques collectives instrumentales auxquelles l'élève est inscrit

Réductions pour les enfants (dans la limite des montants plafonds prévus) :

-20 % pour le 2ème enfant d'une même famille inscrit au conservatoire / -30% à partir du 3ème enfant d'une même famille inscrit au conservatoire. Cette réduction s'applique sur le tarif le moins élevé.

En cas d'annulation d'un nombre important de cours du seul fait de l'administration (au-delà de 4 cours successifs annulés), la Direction appliquera une réduction aux élèves concernés. Cette réduction sera calculée pour chaque groupe d'élèves en fonction du rapport entre le nombre de cours annulés et le nombre de cours annuels prévus.

Le plancher est calculé pour un quotient familial de 320 et moins / Le plafond est calculé pour un quotient familial de 1533 et plus (à noter que le quotient familial doit être calculé auprès du service enfance accueil de la Ville de Saint-Denis en amont de chaque rentrée scolaire)

LOCATION D'INSTRUMENTS

Des instruments peuvent être proposés à la location, sous réserve de disponibilité, au cours de l'année scolaire.

Catégorie d'instrument	Tarif de location annuel
Catégorie A: valeur d'achat d'un instrument neuf supérieure à 1 200€ Accordéon / Clarinette basse / Contrebasse / Flûte à bec basse (bois) Harpe / Hautbois / Tuba	Plein tarif: 130 € / Tarif réduit* : 75 €
Catégorie B: valeur d'achat d'un instrument neuf comprise entre 500€ et 1 200€ Clarinette / Flûte traversière / Trombone (métal) / Violoncelle / Saxophone	Plein tarif: 90 € / Tarif réduit* : 45 €
Catégorie C: valeur d'achat d'un instrument neuf inférieure à 500€ Flûte à bec basse (plastique) / Guitare classique / Guitare électrique Hautbois (modèle pour débutants) / Trombone (plastique) / Trompette / Violon Violon alto / Xylophone	Plein tarif: 60 € / Tarif réduit* : 30 €

*Tarif réduit pour les personnes ayant un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 500